

## Compte rendu de la séance du 08 septembre 2021

Présents : Parvé E, Bouju S, Gavazzi D, Vinot T, Haite A, Bontems D Tisserant B, Renard M,  
Jolé M

Absent ayant donné procuration : Aubry O procuration à Parvé E

\*Avant-propos : Monsieur le maire demande aux conseillers présents l'ajout de 2 points à l'ordre du jour :

- Convention des cérémonies de la Chipotte
- Remboursement des transports scolaires

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'ajouter ces points.

- 1) Election du secrétaire de séance : Bouju Sébastien élu à l'unanimité
- 2) Approbation du dernier compte rendu de conseil du 24/06/2021 : le conseil n'apporte aucune remarque sur le compte rendu, il est validé à l'unanimité.
- 3) Présentation du devis de l'entreprise MAIRE Daniel d'un montant de 8 527.00 € HT (Travaux exceptionnels liés à la réfection de la RD 435 et réseau d'eau potable)  
Ces travaux exceptionnels sont rendus nécessaires au regard de l'état du réseau d'eau pluvial endommagé par les travaux en cours.
  - 3.1) Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à solliciter une demande de subvention exceptionnelle au Conseil Départemental des Vosges.
  - 3.2) Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise la signature du devis à l'unanimité.
- 4) Présentation du devis de l'entreprise VICHARD TP d'un montant de 20 807.00 € HT (Travaux exceptionnels liés à la réfection de la RD 435 et réseau d'eau potable)  
Ces travaux exceptionnels sont rendus nécessaires au regard de l'état du réseau d'eau pluvial endommagé par les travaux en cours.
  - 4.1) Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à solliciter une demande de subvention exceptionnelle au Conseil Départemental des Vosges.
  - 4.2) Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise la signature du devis à l'unanimité.
- 5) Subvention Commune de Barcelonnette  
Monsieur Le Maire fait état du versement d'une subvention de 100.00 € de la Commune de Barcelonnette pour apporter son soutien aux travaux de rénovation de la toiture de notre église.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire de reverser la subvention de 100.00 € à la Fondation du Patrimoine, en faveur du projet précité.

Un courrier sera envoyé pour remercier la commune de Barcelonnette.

- 6) Titularisation de Marie Pierre Kremer (secrétaire de mairie et guichetière agence postale) suite à fin de période de stagiérisation.

Le maire expose le contrat de titularisation (indice brut de 389 pts, indice majoré 356 ; 1 an et 3 mois d'ancienneté) ; la fiche de poste reste inchangée à savoir 17h30 en tant que tenue du secrétariat de mairie et 17h30 en tant que guichetière à l'agence postale communale.

Le conseil municipal valide la titularisation en l'état, à l'unanimité.

- 7) Proposition de renouvellement d'adhésion au CAUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion au CAUE pour l'année 2021.

Le montant de la cotisation s'élève à 50.00 €. Chaque habitant de Ménil peut faire appel aux services du CAUE gratuitement par le biais de cette adhésion.

- 8) Plan de relance rural pour les travaux d'économie d'énergie

Objet : Plan de relance rural Grand Est – soutien aux travaux d'amélioration du bâti ouvert au public des communes de moins de 500 habitants. Taux de subvention de 50% dans la limite de 20 000 €.

M BOUJU, 1<sup>er</sup> adjoint présente différentes hypothèses de travaux de rénovation de notre bâti communal,

Après présentation, un débat s'instaure sur les différentes propositions présentées et il en ressort le choix de rénover les menuiseries de l'Agence Postale Communale ainsi que le remplacement de la chaudière fuel par un système de pompes à chaleur de la salle polyvalente.

M le MAIRE propose au vote ces travaux. Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité POUR, retenir cette proposition de travaux « rénovation des menuiseries de l'Agence Postale Communale et remplacement de la chaudière à fuel par un système de pompes à chaleur.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M le Maire à solliciter une subvention à la Région Grand EST dans le cadre du plan de relance Rural en s'appuyant sur les propositions tarifaires de l'entreprise COUVAL pour 5 985.00 € HT (menuiseries de l'Agence Poste communale) et l'entreprise COSTER pour 36 911.34 € HT (rénovation du chauffage de la salle polyvalente).

- 9) Réflexion sur les travaux d'accessibilité des sanitaires de l'école

Présentation du chiffrage de l'ébauche de M Mire architecte, chiffrage présenté à 101 200€HT comprenant la construction d'un bloc sanitaire dans la cour de l'école accessible depuis le couloir de l'école. Ce dernier comprend également une rampe d'accès PMR ainsi que la mise aux normes de l'assainissement non collectif.

A ces différents points, il conviendra de rajouter le remplacement des menuiseries des classes côté rue.

Projet restant en l'état d'une prise de décision, à suivre.

- 10) Signature convention combats de La Chipotte

Suite à l'organisation des commémorations des combats de La Chipotte, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur Le Maire, à signer la convention relative au partage

des frais (gerbes, frais postaux, vin d'honneur,...) avec les communes de Rambervillers, Sainte-Barbe et Saint-Benoit-La-Chipotte.

11) Remboursement transport scolaire collège

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le remboursement de la somme engagée par les familles pour la participation au transport scolaire uniquement pour les collégiens sur présentation de la facture de transport acquittée.

Points divers

- Le barbecue des Ménilois est reporté au printemps
- Le repas des aînés est maintenu le 24/10 au Petit Ménil, à charge à la commission du CCAS de valider le menu
- Points sur les travaux forestiers, le conseil municipal souhaite voir le garde forestier lors de la prochaine réunion.

Séance levé à 22h50.

Le secrétaire de séance



Le maire

